

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : PeintureAimant  
Mise à jour : 05-01-2023  
Date d'édition : 30-01-2023

Version (Révision) : 7.0.0 (6.0.0)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

PeintureAimant (MV-GRY-M)

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisations identifiées pertinentes

###### Catégorie de produits [PC]

Colorant

###### Catégories de processus [PROC]

Activités manuelles avec contact physique de la main

Application au rouleau ou au pinceau

Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur

MagPaint Europe B.V.

Rue : Riezenweg 2

Code postal/Lieu : 7071 PR Uift

Téléphone : 0315 386 473

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

0315 386 473

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

###### Conseils de prudence

P102

Tenir hors de portée des enfants.

###### Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH208

Contient 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1). Peut produire une réaction allergique.

#### 2.3 Autres dangers

Aucune

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Composants dangereux

1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; N°CE : 220-120-9; N°CAS : 2634-33-5

Poids : ≥ 0,005 - < 0,05 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1 ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** PeintureAimant  
**Mise à jour :** 05-01-2023  
**Date d'édition :** 30-01-2023

**Version (Révision) :** 7.0.0 (6.0.0)

Limites de concentrations spécifiques  
: Skin Sens. 1 ; H317: C ≥ 0,05 %  
MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9  
Poids : ≥ 0,00015 - < 0,0015 %  
Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 2 ; H310 Acute Tox. 2 ; H330 Acute Tox. 3 ; H301 Skin Corr. 1C ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Skin Sens. 1A ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410 EUH071  
Limites de concentrations spécifiques Eye Dam. 1 ; H318: C ≥ 0,6 % • Skin Corr. 1C ; H314: C ≥ 0,6 % • Eye Irrit. 2 ;  
: H319: C ≥ 0,06 % • Skin Irrit. 2 ; H315: C ≥ 0,06 % • Skin Sens. 1A ; H317: C ≥ 0,0015 % • (M=100)

### Indications diverses

Pour le texte complet des mentions de danger et des mentions de danger de l'UE, voir SECTION 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Remarques générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

#### En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Enlever mécaniquement (p. ex. éponger les parties de la peau affectées avec du coton ou de la cellulose) et laver ensuite abondamment avec de l'eau et un détergent doux. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

#### En cas d'ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. NE PAS faire vomir.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Eau Mousse Poudre d'extinction Dioxyde de carbone (CO2)

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2)

### 5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

### 5.4 Indications diverses

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Evacuation de la chaleur pour éviter une élévation de la pression.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** PeintureAimant  
**Mise à jour :** 05-01-2023  
**Date d'édition :** 30-01-2023

**Version (Révision) :** 7.0.0 (6.0.0)

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Pour l'élimination des déchets, contacter les autorités compétentes.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Éliminer immédiatement les quantités renversées.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle Evacuation: voir rubrique 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Mesures de protection

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage. Température de stockage recommandée Tenir à l'écart de Radiations UV/rayonnement solaire Éviter de: Gelures

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

##### Recommandation

Observer le mode d'emploi.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

##### Protection individuelle

Lunettes avec protections sur les côtés EN 166

##### Protection de la peau

###### Protection des mains

Temps de pénétration Epaisseur du matériau des gants Matériau approprié NBR (Caoutchouc nitrile)

**En cas d'un bref contact avec la peau :** Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

**Matériau approprié :** NBR (Caoutchouc nitrile)

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** PeintureAimant  
**Mise à jour :** 05-01-2023  
**Date d'édition :** 30-01-2023

**Version (Révision) :** 7.0.0 (6.0.0)

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Odeur caractéristique Seuil olfactif Aucune donnée disponible

**Aspect :** Liquide

**Couleur :** gris

**PCN Couleur :** gris

**Odeur :** caractéristique

#### Caractéristiques en matière de sécurité

<b>Point de fusion/point de congélation :</b>	( 1013 hPa )	Aucune donnée disponible
<b>Point de congélation :</b>	( 1013 hPa )	non déterminé
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :</b>	( 1013 hPa )	non déterminé
<b>Température de décomposition :</b>	( 1013 hPa )	non déterminé
<b>Point éclair :</b>		négligeable
<b>Température d'auto-inflammation :</b>		négligeable
<b>Limite inférieure d'explosivité :</b>		négligeable
<b>Limite supérieure d'explosivité :</b>		négligeable
<b>Pression de vapeur :</b>	( 50 °C )	non déterminé
<b>Densité :</b>	( 20 °C )	2,5 g/cm <sup>3</sup>
<b>Densité relative :</b>	( 20 °C )	Aucune donnée disponible
<b>Test de séparation des solvants :</b>	( 20 °C )	non déterminé
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	( 20 °C )	Aucune donnée disponible
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	( 20 °C )	non déterminé
<b>pH :</b>		7 - 8
<b>log P O/W :</b>		non déterminé
<b>Temps d'écoulement :</b>	( 20 °C )	non déterminé
<b>Viscosité :</b>	( 20 °C )	Aucune donnée disponible
<b>Seuil olfactif :</b>		Aucune donnée disponible
<b>Seuil olfactif :</b>		non déterminé
<b>Indice d'évaporation :</b>		non déterminé
<b>Vitesse d'évaporation :</b>		Aucune donnée disponible
<b>Teneur en COV maximale (CE) :</b>	<	0,5 Pds %
<b>Liquides comburants :</b>	Négligeable.	
<b>Propriétés explosives :</b>	Négligeable.	

DIN gobelet 4 mm

### 9.2 Autres informations

Aucune

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** PeintureAimant  
**Mise à jour :** 05-01-2023  
**Date d'édition :** 30-01-2023

**Version (Révision) :** 7.0.0 (6.0.0)

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Sensibilisation cutanée

Paramètre :	Sensibilisation cutanée ( MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9 )
Espèce :	Cochon d'Inde
Résultat :	Sensibilisants.
Méthode :	OCDE 406

#### Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Les composants de ce mélange ne satisfont pas aux critères de classification CMR 1A ou 1B conforme CLP.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

#### Autres effets néfastes

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique

##### Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre :	CL50 ( MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9 )
Espèce :	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Dose efficace :	0,22 mg/l
Temps d'exposition :	96 h
Méthode :	OCDE 203

##### Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons

Paramètre :	NOEC ( MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9 )
Espèce :	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Dose efficace :	0,098 mg/l
Temps d'exposition :	28 D
Méthode :	OCDE 210

##### Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés

Paramètre :	EC50 ( MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9 )
-------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** PeintureAimant  
**Mise à jour :** 05-01-2023  
**Date d'édition :** 30-01-2023

**Version (Révision) :** 7.0.0 (6.0.0)

Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation :	Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés
Dose efficace :	0,1 mg/l
Temps d'exposition :	48 h
Méthode :	OCDE 202
Paramètre :	EC50 ( MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9 )
Espèce :	Skeletonema costatum
Paramètres d'évaluation :	Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés
Dose efficace :	0,0052 mg/l
Temps d'exposition :	48 h
Méthode :	DIN EN ISO 10253
Paramètre :	NOEC ( MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9 )
Espèce :	Skeletonema costatum
Dose efficace :	0,00064 mg/l
Temps d'exposition :	48 h
Méthode :	DIN EN ISO 10253
<b>Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques</b>	
Paramètre :	NOEC ( MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9 )
Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Dose efficace :	0,004 mg/l
Temps d'exposition :	21 D
Méthode :	OCDE 211
<b>Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries</b>	
Paramètre :	NOEC ( MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9 )
Espèce :	Pseudokirchneriella subcapitata
Dose efficace :	0,0012 mg/l
Temps d'exposition :	72 h
Méthode :	OCDE 201
Paramètre :	EC50 ( MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9 )
Espèce :	Pseudokirchneriella subcapitata
Dose efficace :	0,048 mg/l
Temps d'exposition :	72 h
Méthode :	OCDE 201
<b>Toxicité sur les microorganismes</b>	
Paramètre :	EC50 ( MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9 )
Espèce :	Activated Sludge
Dose efficace :	7,92 mg/l
Temps d'exposition :	3 h
Méthode :	OCDE 209
Paramètre :	EC20 ( MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9 )
Espèce :	Activated Sludge
Dose efficace :	0,97 mg/l
Temps d'exposition :	3 h
Méthode :	OCDE 209

### 12.2 Persistance et dégradabilité

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** PeintureAimant  
**Mise à jour :** 05-01-2023  
**Date d'édition :** 30-01-2023

**Version (Révision) :** 7.0.0 (6.0.0)

Les différents composants sont biodégradables.

### Biodégradation

Paramètre :	Baisse de BiAS ( MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9 )
Inoculum :	Temps de demi-réaction
Taux de décomposition :	1,82 - 1,92 D
Évaluation :	Biodégradable.
Méthode :	OCDE 308
Paramètre :	Baisse de BiAS ( MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9 )
Inoculum :	Degré de dégradabilité
Taux de décomposition :	100 %
Évaluation :	Biodégradable.
Méthode :	OCDE 302B
Paramètre :	Baisse de BiAS ( MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9 )
Inoculum :	Degré de dégradabilité
Taux de décomposition :	> 80 %
Évaluation :	Biodégradable.
Méthode :	OCDE 303A
Paramètre :	Diminution du COD ( MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9 )
Inoculum :	Degré de dégradabilité
Taux de décomposition :	> 60 %
Évaluation :	Biodégradable.
Méthode :	OCDE 301D

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Paramètre :	Facteur de bioconcentration (FBC) ( MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9 )
Valeur :	3,16
Méthode :	Facteur de bioconcentration (FBC)
Paramètre :	Log KOW ( MÉLANGE DE: 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9 )
Valeur :	Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)
Évaluation :	< 0,71
Méthode :	Méthode CLHP
Méthode :	OCDE 117

Mélange non-testé.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** PeintureAimant  
**Mise à jour :** 05-01-2023  
**Date d'édition :** 30-01-2023

**Version (Révision) :** 7.0.0 (6.0.0)

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK. Eliminer en observant les réglementations administratives.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Réglementations EU

##### Autorisations et limites d'utilisation

##### Limites d'utilisation

##### Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII (limitations)

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° : 75

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### 16.1 Indications de changement

03. Composants dangereux · 15. Limites d'utilisation

#### 16.2 Abréviations et acronymes

a.i. = Active ingredient

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists (US)

ADR = European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road

AFFF = Aqueous Film Forming Foam

AISE = International Association for Soaps, Detergents and Maintenance Products (joint project of AISE and CEFIC)

AOAC = AOAC International (formerly Association of Official Analytical Chemists)

aq. = Aqueous

ASTM = American Society of Testing and Materials (US)

atm = Atmosphere(s)

B.V. = Beperkt Vennootschap (Limited)



# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** PeintureAimant  
**Mise à jour :** 05-01-2023  
**Date d'édition :** 30-01-2023

**Version (Révision) :** 7.0.0 (6.0.0)

BCF = Bioconcentration Factor  
bp = Boiling point at stated pressure  
bw = Body weight  
ca = (Circa) about  
CAS No = Chemical Abstracts Service Number (see ACS - American Chemical Society)  
CEFIC = European Chemical Industry Council (established 1972)  
CIPAC = Collaborative International Pesticides Analytical Council  
CLP = REGULATION (EC) No 1272/2008 on classification, labelling and packaging of substances and mixtures.  
Conc = Concentration  
cP = CentiPoise  
cSt = Centistokes  
d = Day(s)  
DIN = Deutsches Institut für Normung e.V.  
DNEL = Derived No-Effect Level  
DT50 = Time for 50% loss; half-life  
EbC50 = Median effective concentration (biomass, e.g. of algae)  
EC = European Community; European Commission  
EC50 = Median effective concentration  
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EU, outdated, now replaced by EC Number)  
ELINCS = European List of Notified (New) Chemicals (see Tab 7, Background - Guide)  
ErC50 = Median effective concentration (growth rate, e.g. of algae)  
EU = European Union  
EWC = European Waste Catalogue  
FAO = Food and Agriculture Organization (United Nations)  
GIFAP = Groupement International des Associations Nationales de Fabricants de Produits Agrochimiques (now CropLife International)  
h = Hour(s)  
hPa = HectoPascal (unit of pressure)  
IARC = International Agency for Research on Cancer  
IATA = International Air Transport Association  
IC50 = Concentration that produces 50% inhibition  
IMDG Code = International Maritime Dangerous Goods Code  
IMO = International Maritime Organization  
ISO = International Organization for Standardization  
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database  
IUPAC = International Union of Pure and Applied Chemistry  
kg = Kilogram  
Kow = Distribution coefficient between n-octanol and water  
kPa = KiloPascal (unit of pressure)  
LC50 = Concentration required to kill 50% of test organisms  
LD50 = Dose required to kill 50% of test organisms  
LEL = Lower Explosive Limit/Lower Explosion Limit  
LOAEL = Lowest observed adverse effect level  
mg = Milligram  
min = Minute(s)  
ml = Milliliter  
mmHg = Pressure equivalent to 1 mm of mercury (133.3 Pa)  
mp = Melting point  
MRL = Maximum Residue Limit  
MSDS = Material Safety Data Sheet  
n.o.s. = Not Otherwise Specified  
NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health (US)  
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level  
NOEC = No observed effect concentration  
NOEL = No Observable Effect Level

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** PeintureAimant  
**Mise à jour :** 05-01-2023  
**Date d'édition :** 30-01-2023

**Version (Révision) :** 7.0.0 (6.0.0)

NOx = Oxides of Nitrogen  
OECD = Organization for Economic Cooperation and Development  
OEL = Occupational Exposure Limits  
Pa = Pascal (unit of pressure)  
PBT = Persistent, Bioaccumulative or Toxic  
pH = -log<sub>10</sub> hydrogen ion concentration  
pKa = -log<sub>10</sub> acid dissociation constant  
PNEC = Previsible Non Effect Concentration  
POPs = Persistent Organic Pollutants  
ppb = Parts per billion  
PPE = Personal Protection Equipment  
ppm = Parts per million  
ppt = Parts per trillion  
PVC = Polyvinyl Chloride  
QSAR = Quantitative Structure-Activity Relationship  
REACH = Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals (EU, see NCP)  
SI = International System of Units  
STEL = Short-Term Exposure Limit  
tech. = Technical grade  
TSCA = Toxic Substances Control Act (US)  
TWA = Time-Weighted Average  
vPvB = Very Persistent and Very Bioaccumulative  
WHO = World Health Organization = OMS  
y = Year(s)

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

### 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

### 16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



**Nom commercial du produit :** PeintureAimant  
**Mise à jour :** 05-01-2023  
**Date d'édition :** 30-01-2023

**Version (Révision) :** 7.0.0 (6.0.0)

---

---